

Précisions sur le prêt des documents dans le cadre du PEB à destination des bibliothèques françaises et étrangères

La bibliothèque Cujas prête la plupart de ses documents après vérification de leur disponibilité dans le catalogue, à l'exception :

- des ouvrages antérieurs à 1914, les documents localisés à la Réserve et les documents de la salle de lecture. Possibilité d'obtention de photocopies sous certaines conditions
- des fascicules de moins 50 pages et les périodiques. Possibilité d'obtention de photocopies qui seront envoyées par courrier ou par fax
- des microfiches (Prêt exclu et photocopies sous réserve)
- des ouvrages jugés en mauvais état (Prêt et photocopies exclus)